

PROGRAMME

Objectifs du bilan de compétences	Nous contacter
<p>Le bilan de compétences permettra au bénéficiaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur sa carrière, Identifier ses atouts, ses compétences acquises, ses limites. • Développer la connaissance de soi, prendre conscience de ses motivations profondes, • Construire un projet professionnel ambitieux, réaliste et réalisable. • Elaborer un plan d'actions pour concrétiser cette nouvelle page professionnelle. 	<p>Brigitte Mangote Tél : +33 6 20 88 48 09 Mail : brigitte.mangote@newma-developpement.com</p>
<p>Public : A toute personne souhaitant faire un point sur sa carrière et sa situation professionnelle. Aucun prérequis n'est demandé.</p>	<p>Tarif net (TVA : 20%) : 3 000 euros HT ce montant peut être pris en charge dans le cadre du financement CPF</p>
<p>Durée : 24h réparties sur 2/3 mois</p>	
Contenu	
<p>Les grands étapes du bilan de compétences :</p>	
<ol style="list-style-type: none"> Phase préliminaire en amont du Bilan de compétences : l'entretien de Diagnostic pour faire connaissance et s'engager ensemble dans le bilan <ul style="list-style-type: none"> • Se connaître, comprendre et analyser le contexte de la démarche et la nature du besoin, • Poser le cadre, définir les attendus et les modalités de l'accompagnement. Phase d'investigation en 2 étapes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller vers soi : Faire le point sur son parcours, ses compétences, évaluer ses ressources et son potentiel <ul style="list-style-type: none"> • Savoir faire : (4h) Construire ma carte d'identité professionnelle (expériences, formations); Mes réussites et mes atouts (mon socle de compétences), ma courbe de satisfaction professionnelle (Mes drivers) • Savoir être : (4h) Qui suis-je ? Mes traits de personnalités. Passation de test de personnalité Process Communication); Mes caractéristiques personnelles, mes facteurs de motivations, mes valeurs. 2. Aller vers l'avenir : Identifier des pistes d'évolution <ul style="list-style-type: none"> • Emergence d'une Vision, d'un projet : Ma vision à 5 ans, Passerelle vers le futur. • Construire un projet réaliste : <ul style="list-style-type: none"> ▪ élaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes et compétences transférables. ▪ confrontation à l'environnement socioprofessionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activités, les entreprises, le marché du travail, recherche de formations, rencontres professionnelles). • Devenir acteur de son évolution : Elaboration d'un plan d'actions Phase de conclusion : <ul style="list-style-type: none"> • Remise et partage autour du document de synthèse écrit et structuré pour capitaliser sur le travail effectué. Ce document est confidentiel et remis uniquement au bénéficiaire du Bilan de Compétences. Phase de Suivi : Le consultant propose une rencontre à 6 mois afin de réaliser le suivi de votre Bilan de Compétences. 	
Suivi et évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Test de personnalités (Process Communication) , Test de Motivation : Motiva • Exercice intersession (mes traits de personnalités, regards des autres, travail de recherche sur fiche ROM) • Exercices projectifs : créativité (photolangage, visionning) • Questionnaire de satisfaction et recommandation à chaud puis à froid (6 mois plus tard) 	
Méthodes, moyens et outils utilisés	
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ou via Teams ou Zoom selon outil utilisé par le client • Alternance de temps de partage et de temps de recherche individuelle • Temps de réflexion individuel sur la base de questions ouvertes • Mise à disposition d'un livret d'accueil. 	
Modalités et conditions d'accès	
<ul style="list-style-type: none"> • Lieux de formation : distanciel ou présentiel ou hybride • Délai de mise en œuvre : 14 jours • Les bilans de compétences sont réalisés sur une durée de 24 heures, réparties sur 2 à 3 mois. • "La démarche est progressive, basée sur le respect de la personne, la confidentialité et la neutralité dans le cadre du code de déontologie des Bilans de Compétences" Fiche programme • Délai légal de rétractation : 14 jours 	
Conditions d'accueil des personnes en situation de handicap	
<p>Contact : Brigitte Mangote au 06 20 88 48 09 – brigitte.mangote@newma-developpement.com</p>	